

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI.

Article 1 :

Le Club Cahors Echecs et MDT organisent le 1^{er} Open International des Maîtres Du Temps à 46000 CAHORS.

Ce tournoi en 6 rondes se déroule à partir de 14h Samedi 7 juin à la salle de jeu du Club : Maison des Associations salle 213 BP 59 place Bessieres 46000 Cahors jusqu'au lundi 9 juin (Pentecôte).

Il est homologué sous le n° : 67444

Il est ouvert à tous les joueurs de + 50 ans révolus.

Les joueurs non licenciés qui désirent participer au tournoi doivent prendre une licence A sur place

Article 2 :

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE au 1er janvier 2025.

Les appariements se font au Système Suisse intégral avec l'aide du logiciel Papi 3.3.8.

Seront appariés à la 1^{ère} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Article 3 :

Cadence : 2 x 60 minutes + incrément de 30 secondes par coup.

Il n'y a pas de délai de forfait. Celui-ci est éventuellement constaté par la perte au temps de la personne absente après 1h.

On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables, avant que les prochains appariements aient été publiés

À la fin de chaque partie, le gagnant (ou les Blancs en cas de partie nulle) apporte le résultat à la table de l'arbitre.

L'autre joueur remet les pièces en place.

Article 4 :

Accueil, clôture des inscriptions et vérification des licences : 13h00 -13h50

Horaires de Jeu : la première ronde débutera à 14h ; R2 : 17h00 ; R3 : 9h30 ; R4 : 16h30 ; R5 : 9h30 ; R6 : 14h

Remise des prix : A l'issue de la 6^{ème} ronde vers 17h00

Article 5 :

Droits d'inscriptions : 30€ Seniors ; Réduction Cahors Echecs et Bye 1^{er} jour : 20€ ; Bye 1^{ère} Ronde : 25€

Liste des prix :

- 100% des inscriptions remis en prix (moitié Espèces, moitié Livres neufs et récents du partenaire Olibris) MOINS frais d'arbitrage et d'homologation; Par exemple pour 40 inscrits 1er prix 300€
- Coupes pour le Vainqueur, la 1^{ère} féminine et le 1^{er} Vétéran +65 ans.

Article 6 :

Le classement est établi au nombre de points.

Les ex-æquo seront départagés selon le système Buchholz tronqué, somme des Buchholz, performance.

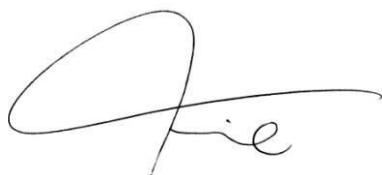
Article 7 :

Il est permis à un joueur de prendre **deux demi-point « bye » (sans jouer)** à une ronde donnée, sauf la dernière du lundi après-midi. Cela n'est permis que si une annonce adéquate a été formulée par le joueur à l'arbitre avant la fin des parties de la ronde précédente et acceptée par ce dernier.

Article 8 : Arbitre Principal Eric Prié (A08829), AFE1(Arbitre FIDE)

Article 9 : Tous les participants s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre Principal
Eric Prié



L'Organisateur
Vincent Denis Directeur Technique de Cahors Echecs
Président du Comité du Lot

